



Nantes le 22 juillet 2017

**LETTRE OUVERTE**  
**A**  
**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Monsieur le Président

Le choix que l'on fait d'une carrière de soldat implique non seulement un engagement personnel à défendre la patrie, au besoin en y perdant la vie, mais également un contrat moral et de confiance avec ses citoyens et ceux qui les représentent.

**Vous venez, hélas, de rompre ce contrat.**

Le Général Pierre de Villiers a été convoqué devant la représentation nationale A HUIS CLOS pour donner son avis sur la situation de nos armées. Devait-il mentir sur la vérité pour sauver certaines apparences ? Il a parfaitement rempli son rôle : permettre à ses hommes de mener à bien leurs missions de la meilleure manière possible et avec des moyens matériels décentes leur assurant un minimum de sécurité.

Vous lui avez reproché ses déclarations devant la représentation nationale, déclarations qui n'auraient jamais dû arriver sur la place publique. Ce qui est également grave. Ces reproches ont été prononcés en public devant ses propres subordonnés.

On n'a jamais vu, un chef tancer ainsi un de ses subordonnés devant ses hommes. Le faire prouve malheureusement une méconnaissance totale de la chose militaire et même, au-delà, des règles les plus élémentaires du management. Les parents ne doivent pas étaler leurs reproches devant leurs enfants, tout père et toute mère de famille sait cela.

Par ailleurs, nous tenons à vous faire part de toute notre indignation à l'égard des propos, pour le moins inconsidérés, tenus par M. Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement, faisant, sans la moindre preuve et apparemment de sa propre initiative, un procès d'intention à l'ancien chef d'état major des armées, contredisant ainsi publiquement les éloges que vous aviez vous même su faire de ce grand soldat, portant atteinte ainsi très gravement à son honneur.

... / ...

Monsieur le Président en tant que « chef des armées » vous avez confié et confirmé à nos soldats des missions pour lesquelles faute de moyens adaptés et suffisants, celles-ci exposeront leurs actions et leurs vies. En tant qu'officiers de réserve nous partageons l'émotion et l'incrédulité de nos camarades d'active. Nous venons de perdre un chef apprécié de tous du fait d'un autoritarisme incompréhensible.

La confiance entre la nation et son armée telle que les sondages le montrent aujourd'hui, devrait également exister entre l'armée et l'autorité politique. Malheureusement cette confiance vient d'être mise à mal.

Monsieur le Président, vous êtes le garant des institutions. A ce titre, Vous Vous devez d'honorer les engagements pris pour protéger la vie de ceux dont la mission est de protéger les Français.

Servir est notre devise, mais nous estimons en tant que citoyens que la nation a de ce fait un minimum d'obligations morales à l'égard de l'institution militaire et que nous avons parfois le devoir de ne pas nous taire.

**Nous faisons notre la déclaration du Chef de bataillon  
Hélie Denoix de Saint Marc.**

*« Monsieur le Président, on peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir, c'est son métier. On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir de se renier, de se parjurer »*

(Déclaration du Chef de bataillon Hélie Denoix de Saint Marc le 5 juin 1961)

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Médecin colonel Bruno CAMENEN  
Président d'Honneur de l'Association  
des officiers de réserves de Nantes

Chef de bataillon (H) Daniel MARBOEUF  
Président de l'Association  
des officiers de réserves de Nantes

**ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVES DE NANTES  
17, rue des Emeraudes  
44800 SAINT HERBLAIN**